



# Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Présentation :.....                               | 3  |
| Contacts :.....                                   | 3  |
| Programme des séminaires.....                     | 5  |
| Le mini-mémoire de M1.....                        | 8  |
| Le mémoire de M2.....                             | 9  |
| Soutenances.....                                  | 10 |
| Validation des séminaires :.....                  | 10 |
| Conditions de passage du M1 au M2 + Doctorat..... | 10 |
| Le commentaire de traduction littéraire.....      | 11 |
| Mobilités étudiantes.....                         | 14 |



# Traduction littéraire: théorie et pratique

## Présentation:

Le parcours « Traduction littéraire » du master traduction et interprétation tend à former des traducteurs littéraires dans un grand nombre de langues dites « rares », souvent enseignées uniquement à l'INALCO, et pour lesquelles les bons traducteurs font défaut. La traduction se fait soit vers le français, soit à partir du français, en fonction de la langue d'écriture de l'étudiant.

Un équilibre est recherché entre séminaires théoriques et méthodologiques, d'une part, qui ont pour objectif de faire réfléchir les étudiants sur la matière même de l'activité de traduction : la poétique du texte (le texte, son rythme, son organisation, son inscription dans une culture et dans une société) ; et, d'autre part, ateliers et séminaires plus pratiques assurés en grande partie par des professionnels de la profession (éditeurs, traducteurs, préparateurs de copies, avocat spécialisé dans le droit d'auteur). Cet équilibre se reflète dans la validation du M2 : soit par un mémoire de recherche, soit par un stage dans une maison d'édition, accompagné d'une traduction commentée.

Les traductions réussies effectuées dans le cadre de ce master seront proposées au comité de lecture de la collection de littérature étrangère Sémaphores (INALCO/éditions Intervalles) dirigée par Marie Vrinat-Nikolov.

## Contacts:

### Responsable :

Marie Vrinat-Nikolov, PU, langue et littérature bulgare

[marie.vrinatnikolov@inalco.fr](mailto:marie.vrinatnikolov@inalco.fr)

### Secrétariat pédagogique :

Clémence Milcareck

bureau 3.23

[masterti.trl@inalco.fr](mailto:masterti.trl@inalco.fr)

### Équipe pédagogique de l'UE3 Traduction littéraire:

|   |  |
|---|--|
| Junko Abe, littérature japonaise                    | <a href="mailto:junko.abe@inalco.fr">junko.abe@inalco.fr</a>                       |
| Philippe Benoît, littérature bengalie               | <a href="mailto:philippe.benoit@inalco.fr">philippe.benoit@inalco.fr</a>           |
| Piotr Bilos, littérature polonaise                  | <a href="mailto:piotr_bilos@hotmail.fr">piotr_bilos@hotmail.fr</a>                 |
| Julie Duvigneau, littérature persane                | <a href="mailto:julie.duvigneau@inalco.fr">julie.duvigneau@inalco.fr</a>           |
| Irina Dmytrychyn, littérature ukrainienne           | <a href="mailto:idmytrychyn@noos.fr">idmytrychyn@noos.fr</a>                       |
| Catherine Géry, littérature russe                   | <a href="mailto:catherine.gery@inalco.fr">catherine.gery@inalco.fr</a>             |
| Eun-Jin Jeong, littérature coréenne                 | <a href="mailto:eun-jin.jeong@inalco.fr">eun-jin.jeong@inalco.fr</a>               |
| Nathalie Carré, littérature swahili                 | <a href="mailto:nathalie.carre@inalco.fr">nathalie.carre@inalco.fr</a>             |
| Etienne Naveau, littérature indonésienne            | <a href="mailto:etienne.naveau@inalco.fr">etienne.naveau@inalco.fr</a>             |
| Timour Muhidine, littérature turque                 | <a href="mailto:timour.muhide@inalco.fr">timour.muhide@inalco.fr</a>               |
| Françoise Robin, littérature tibétaine              | <a href="mailto:francoise.robin@inalco.fr">francoise.robin@inalco.fr</a>           |
| Catherine Servant, littératures tchèque et slovaque | <a href="mailto:catherine.servant@inalco.fr">catherine.servant@inalco.fr</a>       |
| Rima Sleiman, littérature arabe                     | <a href="mailto:rima.sleiman@inalco.fr">rima.sleiman@inalco.fr</a>                 |
| Marie Vrinat-Nikolov, littérature bulgare           | <a href="mailto:marie.vrinat-nikolov@inalco.fr">marie.vrinat-nikolov@inalco.fr</a> |
| Louis Watier, littérature comparée                  | <a href="mailto:louis.watier@gmail.com">louis.watier@gmail.com</a>                 |

**Avec la participation et la collaboration de plusieurs enseignants-chercheurs traducteurs de littératures des divers parcours du master LLCER de l'INALCO.**

**RÉUNION DE PRÉ-RENTRÉE**

SE REPORTER À LA PAGE DU MASTER TL INALCO

**RENTRÉE UNIVERSITAIRE**

**Lundi 21 septembre 2019**

**PREMIER SEMESTRE**

Du 21 septembre 2020 au 19 décembre 2020

Congés automne : du 26 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2019

Congés de Noël : du 21 décembre 2020 au 3 janvier 2021

**Examens du premier semestre**

Du 4 janvier au 16 janvier 2010

**INTERSEMESTRE**

Du 18 janvier au 24 janvier 2021

**SECOND SEMESTRE**

Du 25 janvier au 15 mai 2021

Congés hiver : du 22 au 28 février 2021

Congés printemps : du 19 avril a 2 mai 2021

**Examens du second semestre**

Du 17 mai au 21 mai 2021

**EXAMENS - 2<sup>NDE</sup> SESSION**

Du 14 au 29 juin 2021

# Programme des séminaires

## Master 1

### Semestre 7

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>UE 1</b></p> <p><b>1 EC de PAL</b></p> | <p align="center"><b>PERFECTIONNEMENT EN LANGUE DE L'INALCO</b><br/>(se référer aux brochures par langue)</p>   | <p><b>4 ECTS</b></p>                             |
| <p><b>UE 2</b></p>                           | <p align="center"><b>COMPÉTENCES POUR LA TRADUCTION LITTÉRAIRE</b></p> <p>- TILA420a <b>Théorie de la traduction littéraire</b> (Marie Vrinat-Nikolov) <b>jeudi 14h00-16h00</b></p> <p>- TILA420b <b>Lecture critique de traductions littéraires</b> (Louis Watier) <b>vendredi 9h30-11h30</b></p> <p>- TILA420c <b>Méthodologie du commentaire de traduction (pro)</b> (Louis Watier) <b>vendredi 12h30-14h30</b></p> <p><u>ou</u> <b>Aide à la rédaction du mémoire (R)</b> (mutualisé LLCER-ARL)</p>   | <p><b>12 ECTS</b></p> <p>4</p> <p>4</p> <p>4</p> |
| <p><b>UE 3</b></p>                           | <p align="center"><b>PRATIQUE DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE</b></p> <p><b>Traduction</b> (de textes de préférence littéraires - voir dans les départements)</p>   | <p><b>4 ECTS</b></p>                             |
| <p><b>UE 4</b></p>                           | <p align="center"><b>L'HORIZON DU TRADUCTEUR LITTÉRAIRE</b></p> <p>- <b>Aspects juridiques et pratiques de la traduction</b> (mutualisé TS) (Timour Muhidine) MTIA440a</p> <p><b>vendredi 15h-17h</b></p> <p>- <b>Écrire/réécrire les histoires littéraires nationales</b> (Catherine Géry- ARL) <b>mercredi 12h30-14h</b></p> <p>- <b>1 EC au choix :</b></p> <p>L'espace littéraire européen (Andras Kanyadi - UE2 Europe) ECOA420d <b>jeudi 12h-13h30</b></p> <p>Méthodologie de l'analyse littéraire (mutualisé ARL) <b>lundi 14-16h</b></p> <p><b>ou</b></p> <p>- 2 EC de l'UE 4 du parcours TS dans la mesure des places disponibles et après accord du responsable du parcours TS (voir informations dans brochure TS)</p> <p><b>ou</b></p> <p>- 1 ou 2 EC de traduction du niveau L3 non validés antérieurement</p> | <p><b>10 ECTS</b></p> <p>2</p> <p>4</p> <p>4</p> |

## Semestre 8

|                    |  |   |
|--------------------|--|---|
| <p><b>UE 1</b></p> | <p style="text-align: center;"><b>PERFECTIONNEMENT EN LANGUE DE L'INALCO</b><br/>(se référer aux brochures par langue)</p> <p>2 EC de PAL</p> <p><u>ou</u></p> <p>1 EC de PAL + traduction littéraire</p>  | <p style="text-align: right;"><b>8 ECTS</b></p> <p style="text-align: right;">8</p> <p style="text-align: right;">8</p> |
| <p><b>UE 2</b></p> | <p style="text-align: center;"><b>COMPÉTENCES POUR LA TRADUCTION LITTÉRAIRE</b></p> <p>- TILB420a <b>Atelier du traduire</b> (Marie Vrinat-Nikolov) jeudi <b>14h00-16h00</b></p> <p>- TILB420b <b>Les grands textes voyageurs</b> (Etienne Naveau, Marie Vrinat-Nikolov, Mourad Yelles) <b>vendredi 10h-11h30</b></p>  | <p style="text-align: right;"><b>8 ECTS</b></p> <p style="text-align: right;">4</p> <p style="text-align: right;">4</p> |
| <p><b>UE 3</b></p> | <p style="text-align: center;"><b>PRATIQUE DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE</b></p> <p><b>Mini-mémoire (R)</b> TILB430a</p> <p><u>ou</u></p> <p><b>Traduction commentée (Pro)</b> TILB430b</p>  | <p style="text-align: right;"><b>10 ECTS</b></p>  |
| <p><b>UE 4</b></p> | <p style="text-align: center;"><b>L'HORIZON DU TRADUCTEUR LITTÉRAIRE</b></p> <p>- Séminaire du Quai Branly</p> <p>- Module de formation et sensibilisation au plagiat</p> <p>- 1 EC au choix :</p> <p>Mythes et figures mythiques en Europe médiane (Andras Kanyadi - UE2 Europe) ECOB420c</p> <p>Histoire des courants critiques et théoriques dans les littératures européennes (Piotr Bilos - UE2 Europe) ECOB420b</p> <p>EC de littérature proposé par les départements et sections</p> <p>1 ou 2 EC de traduction du niveau L3 non validés antérieurement</p> | <p style="text-align: right;"><b>4 ECTS</b></p> <p style="text-align: right;">4</p>                                     |



## Master 2

### Semestre 9

|             |  |                |
|-------------|--|----------------|
| <b>UE 1</b> | <b>PERFECTIONNEMENT EN LANGUE DE L'INALCO</b><br><i>(se référer aux brochures par langue)</i>  | <b>4 ECTS</b>  |
|             | <b>1 EC de PAL</b>   |                |
| <b>UE 2</b> | <b>COMPÉTENCES POUR LA TRADUCTION LITTÉRAIRE</b>   | <b>8 ECTS</b>  |
|             | - TILA520a <b>Pratique du traduire</b> (Louis Watier) <b>jeudi 9h30-11h30</b>  | 4              |
|             | - TILA520b <b>Traduction et sous-titrage</b> (Nathalie Carré) <b>vendredi 11h-12h30</b>  | 4              |
| <b>UE 3</b> | <b>PRATIQUE DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE</b>  | <b>4 ECTS</b>  |
|             | <b>Traduction</b> (de textes de préférence littéraires - voir dans les départements)   |                |
| <b>UE 4</b> | <b>L'HORIZON DU TRADUCTEUR LITTÉRAIRE</b>  | <b>14 ECTS</b> |
|             | - MTIA540a <b>Le traducteur dans tous ses états</b> (mutualisé TS) (Nathalie Carré) <b>mercredi 9h30-11h</b>   | 2              |
|             | - <b>Le postmodernisme</b> (Alexandre Prstojevic - ARL) <b>mercredi 11h00-12h30</b>  | 4              |
|             | - <b>1 EC au choix :</b>   | 4              |
|             | Écrire/réécrire les histoires littéraires nationales (Catherine Géry- ARL) <b>mercredi 12h30-14h - 4.03</b>  | 4              |
|             | L'espace littéraire européen (Andras Kanyadi - UE2 Europe) ECOA520d <b>jeudi 12h-13h30 4.09</b>  |                |
|             | - <b>1 EC libre</b>  | 4              |
|             | <b>ou</b>  |                |
|             | - 2 EC de l'UE 4 du parcours TS dans la mesure des places disponibles et après accord du responsable du parcours TS (voir informations dans brochure TS) |                |

### Semestre 10

|            |  |                    |
|------------|--|--------------------|
| <b>R</b>   | - Présentation de l'avancement des travaux TILB510a<br>- Mémoire TILB510b                        | 3 ECTS<br>27 ECTS  |
| <b>Pro</b> | - Stage d'au moins un mois dans une maison d'édition TILB520a<br>- Traduction commentée TILB520b | 10 ECTS<br>20 ECTS |

## Le mini-mémoire de M1

### RECHERCHE :

Il constitue un dispositif essentiel de l'orientation de l'étudiant. Il est validé au second semestre, mais son sujet doit être déterminé dès le début du premier semestre de M1 en accord avec le directeur de recherches et l'équipe pédagogique de la spécialité.

Le mini-mémoire doit répondre aux critères suivants :

Il comportera au minimum une cinquantaine de pages de texte (sans compter annexes et traductions). L'étudiant devra :

- + formuler une problématique : une question, son importance dans le cheminement personnel, ses enjeux, le mode d'approche méthodologique et théorique ;
- + élaborer un plan qui permette d'articuler les éléments de réponse à la question ;
- + dresser un état de la question : faire l'inventaire de ce qui a déjà été fait, écrit, publié sur la question ; autrement dit, lire le plus possible afin de constituer une bibliographie critique ;
- + apporter les sources nécessaires pour nourrir son propos : informations contextuelles, définition d'un corpus de textes (sources primaires), traductions ou collecte d'autres formes de documentation qui peut également provenir, selon les domaines et les disciplines, d'enquêtes sur le terrain, de questionnaires, etc.

Le dossier de M1 peut ainsi préparer le terrain au mémoire de M2 qui en reprendra la thématique en l'étoffant et en la développant.

### PROFESSIONNEL

- L'étudiant qui souhaite, dès le M1, s'orienter vers un M2 professionnel pourra choisir, en accord avec l'équipe pédagogique de la spécialité, de rédiger la traduction commentée (de sa langue maternelle vers le français ou du français vers sa langue maternelle) d'un texte littéraire constituant une unité cohérente (pièce de théâtre, nouvelle, long poème, extrait de roman, etc.) ainsi qu'une bibliographie. Le choix du texte se fera en concertation avec le directeur de travaux. Le texte comportera entre vingt-cinq et trente pages, le commentaire au minimum vingt pages (voir memento de la traduction commentée *infra*).

Le dépôt des mini-mémoires ou traductions commentées doit être validé par un « bon pour soutenance » et signature du directeur de recherches.

#### **Le mémoire ou la traduction commentée comportera obligatoirement la charte suivante :**

*Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celle qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalée comme telle. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui. Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.*

Date

Signature de l'étudiant

## Le mémoire de M2

✦ **Parcours recherche** : le mémoire doit comporter entre 100 et 150 pages. Pour pouvoir s'inscrire en doctorat, il faut avoir obtenu au mémoire de M2 la note minimale de 14/20.

Il s'agit pour l'étudiant de démontrer ses capacités à définir son objet d'étude éventuellement susceptible d'aboutir à une contribution originale à un domaine du savoir (ce qui est le propre d'une thèse de doctorat) ; cela implique une aptitude à faire preuve d'autonomie, d'honnêteté et de rigueur intellectuelles, à développer une réflexion critique sur une matière donnée et à en faire une présentation claire et argumentée, le tout dans un délai limité.

✦ **Parcours professionnel** :

L'étudiant effectuera un stage d'au moins un mois de préférence dans une maison d'édition.

Il soutiendra en outre une traduction commentée (vers sa langue maternelle, toute exception devant être acceptée par le directeur de travaux) d'un texte littéraire constituant une unité cohérente (pièce de théâtre, nouvelle, long poème, extrait de roman, etc.) ainsi qu'une bibliographie. Le choix du texte se fera en concertation avec le directeur de travaux. Le texte comportera entre cinquante-cinq et soixante pages, le commentaire au minimum quarante pages.

Le parcours professionnel ne donne pas directement accès au doctorat. Un mémoire de recherche est requis dans tous les cas pour l'admission en doctorat.

Le dépôt des mémoires ou traductions commentées doit être validé par un « bon pour soutenance » et signature du directeur de recherches.

**Le mémoire ou la traduction commentée comportera obligatoirement la charte suivante :**

*Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celle qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalée comme telle. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.*

*Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.*

Date

Signature de l'étudiant

## Soutenances

Les soutenances de M1 se font devant un jury composé du directeur de recherches, de deux rapporteurs et des membres de l'équipe pédagogique de la discipline présents à toutes les soutenances. Le jury est nommé par les responsables de la discipline en accord avec le directeur de recherches ou de traduction commentée.

Les soutenances de M2 se font devant un jury composé du directeur de recherches ou de traduction commentée (obligatoirement HDR pour les mémoires de recherche), de deux rapporteurs (dont un au moins HDR) et des membres de l'équipe pédagogique de la discipline présents à toutes les soutenances. Le jury est nommé par les responsables de la discipline en concertation avec le directeur de recherches ou de traduction commentée.

Les soutenances sont collectives et ouvertes aux étudiants et aux enseignants souhaitant y assister.

Les étudiants devront transmettre leurs travaux aux membres du jury au plus tard deux semaines avant la soutenance selon les modalités qui leur seront précisées par les responsables de la discipline.

## Validation des séminaires:

Contactez le(s) coordinateur(s) de chaque séminaire.

## Conditions de passage du M1 au M2 + Doctorat

L'admission en M2 est de droit pour les étudiants qui ont validé l'année de M1 :

- Avec 10/20 de moyenne générale ET
- Avec 10/20 minimum au mini-mémoire ou à la traduction commentée.

Sont en général admis à postuler pour une inscription en Doctorat les étudiants titulaires d'un DEA ou d'un M2 avec la mention Bien (note minimale de 14/20). Les titulaires d'un Master professionnel ou d'un DESS peuvent présenter leur candidature si leur diplôme est accompagné d'un mémoire de recherche.

## 11) Pourquoi un commentaire de traduction ?

parce qu'il n'est pas de pratique de la traduction qui vaille sans réflexion sur cette pratique : d'où un va et vient entre traduction et commentaire

parce qu'il permet d'avoir une distance par rapport à l'acte de traduction et d'avoir conscience des choix de traduction que l'on fait en fonction du texte traduit et en s'appuyant délibérément sur l'expérience de chercheurs qui ont déjà problématisé cette expérience

parce qu'il permet d'interroger une écriture singulière, celle qui est mise en œuvre par un écrivain-sujet dans un texte unique

parce que vous êtes inscrit(e) en master professionnalisant et que, lorsque vous rechercherez un éditeur, il vous faudra argumenter le choix de tel auteur, de tel texte, savoir présenter votre traduction

## 2) Qu'attend-on d'un commentaire de traduction ?

Traduire un texte c'est se livrer à une lecture-écriture. Le traducteur est sans doute le lecteur le plus attentif, celui qui questionne le plus le texte, qui en repère le mieux la structure, les registres, les réseaux de signification (rythme, images, sonorités, répétitions...), l'opacité, la complexité, tout ce que le texte laisse dans l'ombre ou dans l'ambiguïté et qu'il ne veut pas clarifier. Bref, tout ce par quoi un texte agit sur son lecteur. Tout ce par quoi votre traduction doit aussi agir sur ses lecteurs. Aussi est-il important de choisir un texte qui présente une singularité dans sa forme et son écriture : en master de traduction littéraire, c'est la littérature qui est au cœur, c'est-à-dire une écriture.

Le travail du commentaire commence en même temps que la traduction, même si vous ne rédigez probablement le commentaire proprement dit qu'après avoir fini de traduire. Une bonne façon d'entrer dans la démarche du commentaire est de relever au fur et à mesure de l'avancée de votre traduction tout ce que cette lecture-écriture vous révèle sur le texte que vous traduisez. Bien souvent, ce sont des difficultés à traduire un texte qui vous indiquent ses enjeux essentiels.

Mais toutes vos difficultés de traduction ne sont pas des problèmes de traduction *littéraire* et à l'inverse, il y a des problèmes de traduction littéraire que vous pouvez ne pas voir s'ils ne vous posent pas de difficulté. Ainsi, il est probable qu'un grand nombre de difficultés que vous rencontrez soient liées à la simple différence des cultures (quand votre texte évoque des réalités propres à la culture dont il est issu) ou, plus banalement encore, au fait que le monde ne se découpe pas de la même manière dans une langue et dans une autre. Mais ces difficultés « techniques » sont inhérentes à toute traduction et ne relèvent pas à proprement parler de la traduction littéraire qui fait l'objet de ce master. Si vous choisissez le master de traduction littéraire, votre commentaire devra se concentrer sur des difficultés liées à la littéarité du texte, à sa singularité, et non aux problèmes communs à toutes les traductions (comme par exemple la question des onomatopées, des transferts culturels, etc.).

Vous devez donc vous soucier *aussi*, et *plus particulièrement*, de tout ce qui fait la **spécificité** du texte que vous traduisez : ce qui en fait un texte unique, singulier, l'œuvre d'un sujet. Vous serez attentifs, notamment, aux éléments suivants :

— rythme, style, écriture : tout ce qui relève d'une mise en œuvre singulière de la langue du texte que vous traduisez ;

— rapport de ce texte à des genres littéraires, à des formes codifiées, à des traditions, à des œuvres canoniques (continuité ou rejet, imitation, pastiche...) ;

— variété des voix (polyphonie) et des styles au sein du texte, variété des formes de la langue (présence de dialectes, sociolectes, idiolectes...).

Interrogez-vous sur les éléments qui vous semblent les plus importants parmi ceux que vous aurez identifiés et expliquez en quoi ils constituent un problème de réécriture pour le traducteur que vous êtes : ce sera votre **problématique de traduction**. Le développement de votre commentaire doit vous permettre ensuite d'affirmer et de défendre vos choix de traducteur (votre position de traducteur), compte tenu des possibilités que vous offre votre langue, pour résoudre ces problèmes. De même que ces différents éléments organisent le texte que vous traduisez, de même ils organiseront votre commentaire. Pour résumer, **le commentaire de traduction est une présentation ordonnée et argumentée de vos choix de traducteur face à la problématique de traduction spécifique à votre texte que vous aurez dégagée**.

Ces choix doivent être cohérents et respectés systématiquement : ils vous engagent. La bonne tenue de votre traduction, la possibilité qu'elle devienne elle-même un texte, dépend de votre cohérence dans ces choix. Il y a donc un va et vient constant entre la traduction et le commentaire. C'est le travail concret de la traduction qui vous permet d'identifier les problèmes de traduction et qui vous amène à expliciter vos choix de traducteur, mais, en retour, ces choix qui s'affirment progressivement peuvent vous amener à revenir sur votre traduction et à la retravailler.

Bien entendu, si vous ne pouvez pas rendre compte explicitement dans le commentaire de chacun des choix que vous aurez été amené(e) à faire au cours de la traduction, le commentaire doit témoigner d'une position de traducteur cohérente et réfléchie : idéalement, il laisse entendre que vous seriez capable de faire valoir la moindre virgule de votre traduction.

Votre commentaire doit s'appuyer systématiquement sur des exemples concrets clairement explicités, tirés de votre traduction (avec la traduction littérale de l'exemple original, les membres du jury ne connaissant pas tous la langue originale).

Enfin, votre commentaire est aussi un travail de recherche universitaire, qui s'inscrit dans un état de la recherche sur les questions que vous abordez. On s'attend donc à ce que vous citiez des auteurs (théoriciens, critiques, traducteurs...) qui ont réfléchi à ces questions, soit pour vous appuyer sur leurs réflexions, soit pour vous en démarquer. Vous pouvez aussi vous positionner par rapport à des choix de traduction d'autres traducteurs. N'hésitez pas à demander des références bibliographiques aux enseignants de la langue que vous étudiez ou aux enseignants du master de traduction littéraire. Traduire, c'est aussi lire, et pas seulement le texte qu'on souhaite traduire, mais d'autres textes également.

### **3) Le commentaire de traduction se compose de :**

- une introduction
- présentation du texte et de son auteur, qui comprend elle-même (pas nécessairement dans cet ordre) :
- justification du choix du texte : son importance pour le champ littéraire dans lequel il s'inscrit, et éventuellement son intérêt personnel pour vous
- éléments de contexte : époque, histoire éditoriale, place dans le champ littéraire considéré...
- éléments sur l'auteur, en vous limitant à ce qui a de l'importance pour votre texte (évitez les longs développements biographiques hors-sujet)
- identification des caractéristiques littéraires du texte (ce qui fait sa spécificité – cf. 2) et des enjeux de traduction qu'elles représentent.
- énoncé de la problématique de traduction (qui découle naturellement de la présentation qui

précède)

- annonce du développement

- - un développement structuré en parties
  - une conclusion
  - une bibliographie (où figurent uniquement les ouvrages cités dans votre commentaire)
  - en annexe : le texte original et la traduction
  - une table des matières

Plusieurs types de séjours à l'étranger sont envisageables en Master :

**Cursus intégré** : valider un semestre effectué dans une université à l'étranger selon un contrat pédagogique établi avec le directeur de recherche et le responsable de la spécialité. Dans certains cas, on peut prévoir un séjour d'une année universitaire (se renseigner auprès du service des relations internationales et suivre l'affichage).

**Séjours de recherche ou de perfectionnement linguistique** : il s'agit de séjours de courte durée (deux à six semaines) essentiellement lors des vacances scolaires (suivre l'affichage sur les campagnes d'aide à la mobilité Master lancées deux fois par an et la campagne d'aide au voyage financé par la COVE).